



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051841

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/02/2026 21H14 C:004400 I:02227

V/Appel du Mardi 24/02/2026 a 21H14

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333
7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 29 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 LECLERC - LOGEMENT DE MME KADER AU RDC - *06 51155405*

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 24/02/2026 A 23H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME KADER.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DIFFICILE SUR 4 METRES A PARTIR DU WC.
APRES PLUSIEURS PASSAGES DU FURET LE WC SE REBOUCHE.
L'OCCUPANT INDIQUE QU'UNE ENTREPRISE EST INTERVENUE POUR UN CURAGE DE
LA COLONNE ET QUE DEPUIS LE WC SE REBOUCHE SANS CESSER.
SUSPICION D'UN BOUCHON DE PLAQUE DE TARTRE.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 25/02/26 a 08H43 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051841

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41	29,41
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 24/02	1	124,98	249,96
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	124,98	249,96
TOTAL H.T.				682,21
T.V.A. a 10,00%				68,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>750,43</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.